CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E104078** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/02/2010

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 2010B00168

Siret : 520 820 457 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4311677

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-140303

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-140303

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : PETIGNY CONSTRUCTION

RUE DES BELLES OUVRIERES
25410 SAINT-VIT

Téléphone : 03 81 25 43 90 **Fax :**

Portable : 06 21 48 64 09

Responsabilité légale :
PETIGNY SYLVAIN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.petigny-construction.com

E-mail : contact@petigny-construction.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 835 360 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1142	Démolition par carottage ou sciage (Technicité confirmée)	9	12/06/2026
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	15	06/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/06/2026 10:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.